



NOTE DE TRAVAIL

**TROISIÈME CONFÉRENCE SUR L'AVIATION
ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS (CAAF/3)**

Dubaï (Émirats arabes unis), 20 – 24 novembre 2023

Point 1 : Contexte – Faits nouveaux concernant la technologie à l'origine d'énergies plus propres appliquée à l'aviation internationale et sa contribution à l'objectif mondial ambitieux à long terme

APERÇU DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE L'OACI POUR LA CAAF/3

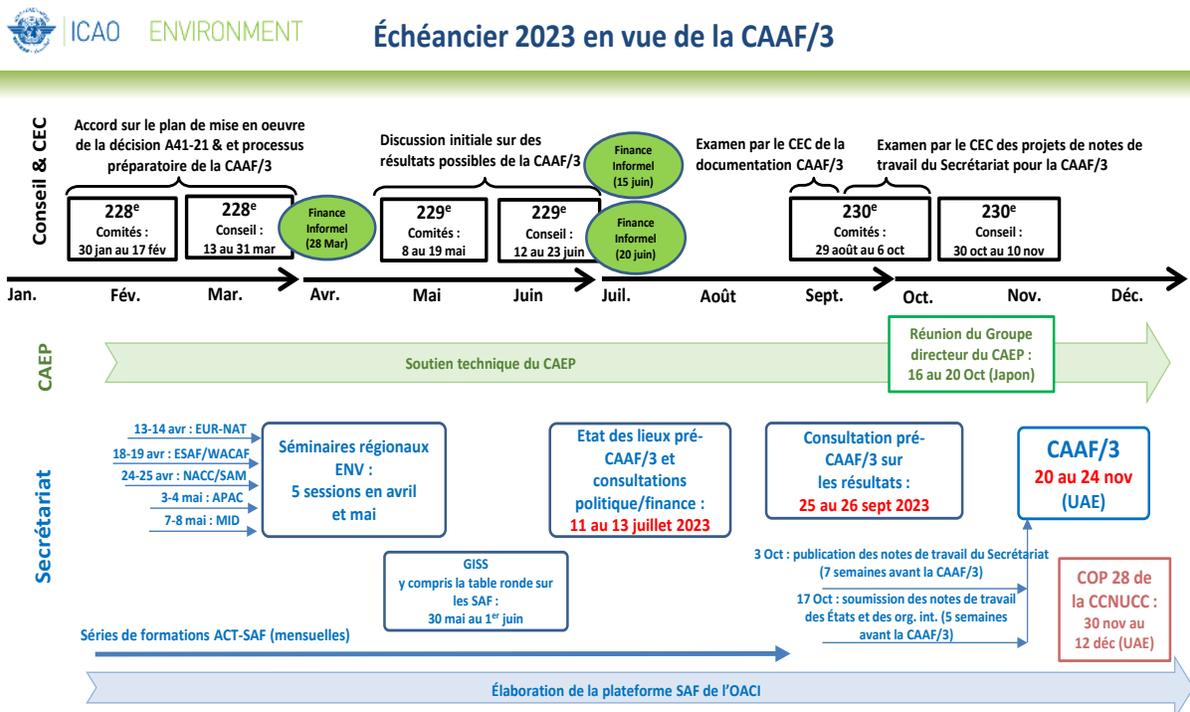
(Note présentée par le Secrétariat de l'OACI)

RÉSUMÉ

La présente note donne un aperçu du processus et des activités préparatoires de l'OACI en prévision de la CAAF/3, y compris différentes consultations et d'autres activités de sensibilisation préalables à la Conférence. Elle décrit en outre les composantes pour rendre plus aisé l'examen des résultats de la CAAF/3.

La suite à donner par la Conférence figure au paragraphe 6.

1. INTRODUCTION



1.1 La présente note donne un aperçu du processus et des activités préparatoires de l'OACI en prévision de la CAAF/3, y compris différentes consultations et d'autres activités de sensibilisation préalables. Elle décrit en outre les composantes pour rendre plus aisé l'examen des résultats de la CAAF/3. La figure ci-dessus illustre l'ensemble du processus préparatoire de l'OACI en vue de la CAAF/3 et l'échéancier correspondant en 2023.

2. SÉMINAIRES RÉGIONAUX (AVRIL ET MAI 2023)¹

2.1 Dans le cadre des activités préparatoires pour la CAAF/3, l'OACI a organisé une série de séminaires régionaux en mode présentiel au cours des mois d'avril et de mai 2023 afin de présenter les résultats de la 41^e session de l'Assemblée de l'OACI et l'état d'avancement des travaux sur les carburants d'aviation durables (SAF), les carburants d'aviation à moindre émission de carbone (LCAF) et d'autres énergies plus propres pour l'aviation, et de prendre connaissance des attentes des États à l'égard de la CAAF/3. Les séminaires régionaux se sont déroulés aux dates et aux lieux suivants :

- a) 13 et 14 avril 2023 : régions EUR et NAT (Pays-Bas) ;
- b) 18 et 19 avril 2023 : régions ESAF et WACAF (Kenya) ;
- c) 24 et 25 avril 2023 : régions NACC et SAM (République dominicaine) ;
- d) 3 et 4 mai 2023 : région APAC (Thaïlande) ;
- e) 7 et 8 mai 2023 : région MID (Égypte).

2.2 Conformément à l'ordre du jour, chaque séminaire régional a commencé par une séance d'ouverture et de contextualisation, suivie de dialogues associant États et autres participants autour des quatre thèmes suivants : 1) politiques subsidiaires visant à promouvoir le développement et l'utilisation d'une énergie plus propre pour l'aviation – possibilités et enjeux ; 2) assistance, renforcement des capacités et formation pour une énergie plus propre, y compris le Programme ACT-SAF de l'OACI ; 3) financement d'une énergie plus propre ; 4) échanges de vues sur les attentes à l'égard de la CAAF/3. Une riche documentation et des sites web ont été élaborés à l'intention des participants pour les aider à participer activement aux séminaires, notamment un questionnaire d'auto-évaluation.

3. ÉTAT DES LIEUX ET PREMIÈRE CONSULTATION PRÉALABLE À LA CAAF/3 (JUILLET 2023)²

3.1 La double rencontre de l'OACI sur l'État des lieux de l'objectif global ambitieux à long terme (LTAG) de réduction des émissions de CO₂ du secteur de l'aviation et la première consultation préalable à la CAAF/3 s'est tenue du 11 au 13 juillet à Montréal, au format hybride. S'inspirant des succès répétés des états des lieux annuels et en tenant compte de la résolution de l'Assemblée A41-21, paragraphe 9, sur le suivi des progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif global ambitieux à long terme, la manifestation a couvert toutes les mesures de réduction des émissions de CO₂ du secteur, y compris les faits nouveaux et les innovations concernant les technologies, l'exploitation, et les carburants et les énergies plus propres, en mettant l'accent sur les mesures relatives aux carburants en prévision de la CAAF/3.

3.2 Plus de 1 000 participants se sont inscrits à cette rencontre de trois jours, où près de 100 intervenants et intervenantes représentant des gouvernements, des acteurs de l'aviation et de l'énergie, du secteur, des instituts de recherche, des start-ups et la société civile ont mis en commun leurs

¹ Site web des séminaires régionaux : <https://www.icao.int/Meetings/RS2023/Pages/default.aspx>

² Site web de l'état des lieux de l'OACI et de la première consultation préalable à la CAAF/3 : <https://www.icao.int/Meetings/Stocktaking2023/Pages/default.aspx>

visions et leurs plans et feuilles de route ambitieux pour la décarbonation de l'aviation aux fins de transition énergétique. Toutes les sessions de la rencontre ont été animées par des femmes leaders du secteur.

3.3 La première consultation préalable à la CAAF/3 a été axée sur des questions stratégiques et financières, avec la participation d'institutions financières publiques et privées et d'autres parties prenantes concernées, afin d'examiner les éléments pertinents des résultats possibles de la Conférence.

4. **DEUXIÈME CONSULTATION PRÉALABLE SUR LES RÉSULTATS DE LA CAAF/3 (SEPTEMBRE 2023)³**

4.1 La deuxième consultation préalable à la CAAF/3 s'est tenue du 25 au 26 septembre 2023 à Montréal (Canada), au format hybride, avec comme objectif de mener une consultation auprès des États axée sur les résultats possibles de la CAAF/3, en cherchant à parvenir à une convergence de vues sur le plus grand nombre de questions possible, et en recensant les divergences d'opinions subsistantes, dans une optique de trouver des moyens pour les concilier, afin d'ouvrir la voie à des discussions axées sur les résultats à la CAAF/3.

4.2 La rencontre de deux jours a été structurée sur la base de l'ordre du jour de la CAAF/3, la majorité des discussions ayant été axée sur l'examen de résultats possibles de la Conférence, notamment un projet de cadre mondial de l'OACI [conformément à la résolution de l'Assemblée A41-21, paragraphe 28, alinéa f)].

4.3 À cet égard, depuis début 2023, un groupe restreint sur les préparatifs de la CAAF/3, sous l'égide du Comité du climat et de l'environnement (CEC) du Conseil de l'OACI, avait envisagé des résultats possibles de la CAAF/3, y compris un projet de cadre mondial de l'OACI, en tenant compte du retour d'information et des commentaires recueillis lors de diverses activités de sensibilisation et de préparation (des détails supplémentaires figurent au paragraphe 5).

4.4 Les résultats possibles de la CAAF/3, y compris un projet de cadre mondial de l'OACI, qui reflètent l'aboutissement des discussions du Groupe restreint du CEC à la fin du mois d'août 2023, ont été présentés à la rencontre de consultation préalable sur les résultats de la CAAF/3. En outre, des points de vue et des observations sur la documentation ont été envoyés par les États et les organisations sous forme de « soumissions », qui ont aussi été publiés sur le site web de la manifestation, afin de rendre plus aisé l'examen des points de vue et des contributions par les participants à la consultation de manière transparente.

5. **COMPOSANTES DU CADRE MONDIAL DE L'OACI**

5.1 Comme décrit précédemment, le Conseil et le Comité du climat et de l'environnement (CEC), plus particulièrement le Groupe restreint du CEC sur les préparatifs de la CAAF/3, ont facilité les discussions en prévision et à la suite de la consultation préalable sur les résultats de la CAAF/3, avec l'appui du Secrétariat, en fournissant un projet de structure et des idées concernant le cadre mondial de l'OACI, que les États et les organisations peuvent examiner avant de formuler leurs points de vue les concernant.

5.2 Des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration du projet de cadre mondial de l'OACI, sur la base des quatre composantes suivantes qui permettent de structurer et de faciliter les discussions sur les questions relatives à la CAAF/3 :

³ Site web de la deuxième rencontre de l'OACI préalable à la CAAF/3 : <https://www.icao.int/Meetings/pre-CAAF3/Pages/default.aspx>

- composante 1 : politiques et planification ;
- composante 2 : cadre réglementaire ;
- composante 3 : appui à la mise en œuvre ;
- composante 4 : financement.

5.3 Dans cette optique, et dans le but de fournir des éléments de contexte pertinents et de faciliter les discussions et la prise de décision lors de la CAAF/3, les notes de travail suivantes, qui correspondent aux points de l'ordre du jour de la CAAF/3 et aux composantes dont il est fait état ci-dessus, ont été élaborées et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Note de travail	Titres, points de l'ordre du jour (composantes) et descriptions
CAAF/3-WP/3	<p>Titre : Politiques subsidiaires visant à promouvoir le développement et l'utilisation de SAF, de LCAF et d'autres énergies plus propres pour l'aviation</p> <p>Point 2 : Politiques subsidiaires visant à promouvoir le développement et l'utilisation d'une énergie plus propre pour l'aviation (composante 1 : politiques et planification)</p> <p>Description : cette note de travail présente diverses approches en matière de politique que peuvent adopter les États afin de promouvoir la mise au point et le déploiement de carburants d'aviation durables (SAF), de carburants à moindre émission de carbone (LCAF) et d'autres énergies plus propres pour l'aviation, notamment les informations issues des Orientations de l'OACI, les exemples de telles approches de politique nationale, ainsi que le rôle des plans d'action des États et des feuilles de route pour réduire les émissions de CO₂ de l'aviation internationale. Elle fait aussi le point sur des aspects de la certification technique des carburants d'aviation.</p>
CAAF/3-WP/4	<p>Titre : Paramètres et projections relatifs à des objectifs potentiels et quantifiés en faveur d'une énergie plus propre pour l'aviation internationale</p> <p>Point 2 : Politiques subsidiaires visant à promouvoir le développement et l'utilisation d'une énergie plus propre pour l'aviation (composante 1 : politiques et planification)</p> <p>Description : cette note de travail présente des paramètres possibles relatifs à des objectifs potentiels et quantifiés en faveur d'une énergie plus propre pour l'aviation internationale, ainsi que des projections sur les niveaux d'utilisation d'une énergie plus propre dans le monde pour l'aviation internationale, y compris les contributions techniques du Comité de la protection de l'environnement en aviation (CAEP) de l'OACI, et d'autres informations importantes.</p>
CAAF/3-WP/5	<p>Titre : Certification de la durabilité des carburants</p> <p>Point 2 : Politiques subsidiaires visant à promouvoir le développement et l'utilisation d'une énergie plus propre pour l'aviation (composante 2 : cadre réglementaire)</p> <p>Description : cette note de travail présente des informations sur les travaux menés par l'OACI sur les critères de durabilité, de certification de la durabilité et d'évaluation des réductions d'émissions du cycle de vie, et sur les carburants</p>

	<p>d'aviation durable (SAF) et les carburants d'aviation à moindre émission de carbone (LCAF) au titre du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA)</p>
CAAF/3-WP/6	<p>Titre : Méthodes de comptabilisation et de déclaration des carburants</p> <p>Point 2 : Politiques subsidiaires visant à promouvoir le développement et l'utilisation d'une énergie plus propre pour l'aviation (composante 2 : cadre réglementaire)</p> <p>Description : cette note de travail présente des informations sur les méthodes de comptabilisation et de déclaration des carburants au titre du système de Surveillance, déclaration et vérification (MRV) du CORSIA, y compris la méthode permettant de réduire les obligations de compensation d'un exploitant d'aéronefs au moyen de l'utilisation de carburants admissibles CORSIA. Elle décrit aussi des paramètres possibles pour les méthodes de comptabilisation et de déclaration des carburants de l'aviation internationale dans le cadre du suivi des progrès dans la réalisation de l'objectif global ambitieux à long terme.</p>
CAAF/3-WP/7	<p>Titre : Assistance et renforcement des capacités pour une énergie plus propre</p> <p>Point 3 : Assistance et renforcement des capacités pour une énergie plus propre (composante 3 : appui à la mise en œuvre)</p> <p>Description : cette note de travail décrit les moyens possibles d'appuyer la mise en œuvre pour la mise au point et le déploiement d'une énergie plus propre pour l'aviation, en s'inspirant du Programme OACI d'assistance, de renforcement des capacités et de formation, notamment l'échange d'informations et de pratiques exemplaires à travers une plate-forme, le soutien à la réalisation d'études de faisabilité et l'aide à la mise en place de partenariats, de moyens de coopération, et d'aide au titre de l'initiative de l'OACI relative aux plans d'action des États.</p>
CAAF/3-WP/8	<p>Titre : Financement d'une énergie plus propre</p> <p>Point 4 : Financement d'une énergie plus propre (composante 4 : financement)</p> <p>Description : cette note de travail fournit des informations sur les travaux menés par l'OACI en vue de faciliter l'accès à des financements pour une énergie plus propre en aviation, y compris au moyen de dialogues avec des institutions financières, des producteurs énergétiques et des États, et les principaux résultats qui en découlent, et les ressources pertinentes de l'OACI à l'appui du financement.</p>
CAAF/3-WP/9	<p>Titre : Cadre mondial pour une énergie plus propre en aviation</p> <p>Point 5 : Examen de la Vision de l'OACI sur les carburants d'aviation durables à l'horizon 2050, y compris les LCAF et d'autres énergies plus propres pour l'aviation, dans le but de définir un cadre mondial (composantes 1 à 4)</p> <p>Description : cette note de travail fait état de propositions de résultats possibles de la CAAF/3, notamment le projet de cadre mondial de l'OACI, devant être examinées par la Conférence.</p>

6. SUITE À DONNER PAR LA CAAF/3

6.1 La CAAF/3 est invitée à :

- a) examiner les informations qui figurent dans la présente note concernant l’aperçu du processus et des activités préparatoires menés par l’OACI en prévision de la CAAF/3, notamment les diverses consultations préalables à la CAAF/3 et d’autres activités de sensibilisation, ainsi que les descriptions des composantes qui visent à rendre plus aisé l’examen des résultats de la CAAF/3 ;
- b) faire usage des informations d’ordre général figurant dans la présente note, ainsi que des informations plus précises figurant dans d’autres notes de travail 3 à 9 de la CAAF/3 lors de l’examen des résultats de la CAAF/3.

— FIN —